

Articulation, évaluation, professionnalisation et établissements apprenants

C'est là que j'en viens à cette articulation qui me paraît nécessaire entre l'évaluation, le développement et la professionnalisation. Cela serait important qu'on se centre encore ou à nouveau. On a beaucoup discuté de ça dans les années 1990, que les établissements soient appelés à se transformer en de véritables organisations apprenantes. C'est-à-dire que les personnes qui travaillent deviennent à même d'identifier leurs problèmes de fonctionnement internes qui sont propres à chaque établissement en fonction de son contexte, de son histoire, sa culture, de son identité, de ses rapports avec les acteurs externes. Il faut qu'ils deviennent capables d'analyser les causes de ces problèmes pour ensuite pouvoir identifier les régulations qui s'imposent. Ces régulations ne sont pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Elles pourront et devront certes poursuivre les impulsions du gouvernement mais les impulsions du gouvernement qui doivent chaque fois être adaptées aux priorités de l'établissement. Ils devront également faire des modifications du processus de travail qui sont indispensables.

Je reviens de nouveau à l'histoire du COVID. La recherche et des recueils d'expériences auprès des établissements et des enseignants montreront combien et de quelle manière l'enseignement à distance aura été mis en œuvre. La première nouvelle qui circule est qu'il y a de très fortes différences entre les établissements, mais aussi entre les enseignants dans la manière de mettre en place la révision et l'apport de nouvelles connaissances. Leur manière de s'adresser aux élèves, leur manière de contrôler le travail des élèves et d'inciter les élèves à se mettre au travail et à donner du sens à cette nouvelle forme de travail est très différente. Ce sera intéressant de voir les effets, mis à part toutes les problématiques que ça a pu poser dans les familles.